

Acétate de glatiramère : des réactions anaphylactiques peuvent survenir des mois voire des années après l'instauration du traitement

Information destinée aux neurologues, médecins généralistes, pharmaciens hospitaliers et d'officine, réseaux SEP et centres de ressources et de compétences sur la sclérose en plaques (CRC-SEP)

- Des réactions anaphylactiques peuvent survenir rapidement après une administration d'acétate de glatiramère, y compris chez un patient recevant de façon régulière le traitement depuis des mois voire des années. Des cas d'issue fatale ont été rapportés.
- Il est important d'expliquer aux patients et/ou à leurs soignants les signes et symptômes des réactions anaphylactiques et leur recommander de contacter immédiatement un service médical d'urgences en cas de réaction anaphylactique.
- Si une réaction anaphylactique survient, le traitement par acétate de glatiramère doit être interrompu.

Téléchargez le courrier destiné aux professionnels de santé



PUBLIÉ LE 19/07/2024 - MIS À JOUR LE 19/08/2024

Retour d'information sur le PRAC de juillet 2024 (8 - 11 juillet)

DÉCISIONS EUROPÉENNES - AVIS DU PRAC